

Liste des orateurs et présidents de séances :

Silvia ALLEGREZZA	Professeur de droit pénal à l'Université du Luxembourg
Xavier BETTEL	Premier ministre, ministre d'État du Grand-Duché de Luxembourg, pressenti
Marc BICHLER	Ambassadeur itinérant pour les Droits de l'Homme
Stefan BRAUM	Professeur de droit pénal à l'Université du Luxembourg
François BILTGEN	Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
Francis DELAPORTE	Président de la Cour administrative
Agnès DURDU	Présidente du Conseil d'Etat
Jörg GERKRATH	Professeur de droit public et européen à l'Université du Luxembourg
Robert HARMSEN	Professeur de sciences politiques à l'Université du Luxembourg
Patrick HURST	Président du Centre pour l'égalité de traitement
Tine A. LARSEN	Présidente de la Commission Nationale pour la Protection des Données
Jean-Paul LEHNERS	Président de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
Katalin LIGETI	Professeur de droit pénal à l'Université du Luxembourg
Claudia MONTI	Médiateur / Ombudsman
Stéphane PALLAGE	Recteur de l'Université du Luxembourg
Gilbert PREGNO	Président de la Commission Consultative des Droits de l'Homme
Georges RAVARANI	Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
Noémie SADLER	Avocate à la Cour
René SCHLECHTER	Président du Ombuds-Comité pour les droits des enfants
Dean SPIELMANN	Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
Tatiana TERMACIC	Cheffe de la Division Coordination et coopération internationale, DG, Droits de l'homme et Etat de droit, Conseil de l'Europe
Claude WEBER	Président de la Ligue des Droits de l'Homme (ALOS-LDH a.s.b.l.)
Jean-Claude WIWINIUS	Président de la Cour Constitutionnelle

D FACULTY OF LAW, ECONOMICS AND FINANCE



Conférence La défense des Droits et Libertés fondamentaux au Grand-Duché de Luxembourg

*Rôle, contribution respective et
concertation des organes impliqués*

16 décembre 2019

Bâtiment Weicker, salle B001
4, rue Alphonse Weicker, 2721 Luxembourg



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG



Inscription gratuite mais obligatoire jusqu'au 9 décembre 2019 via le lien suivant: <https://bit.ly/34tBwEY>

Programme

La condition des Droits et Libertés fondamentaux a connu un certain nombre de rebondissements ces dernières années. Le Grand-Duché s'est en effet porté candidat pour être élu, pour la première fois de son histoire, en tant que membre à part entière du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour le mandat de 2022 à 2024. Par ailleurs, le Gouvernement a présenté en 2018 son premier Plan d'Action National pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Au même moment, l'avancement de la procédure de révision de la Constitution, en chantier depuis 2009, marque un nouvel arrêt regrettable et le nouveau chapitre relatif aux Droits et Libertés fondamentaux, qui a connu de nombreux amendements, attend donc toujours d'être adopté. Sur cet arrière-plan il a paru salutaire de faire le bilan sur la défense des droits humains au Luxembourg en s'intéressant aux rôles respectifs et à la concertation des multiples acteurs nationaux et européens qui œuvrent à la protection de ces droits.

9:00 – 9:30	<i>Enregistrement et café d'accueil</i>
9:30 – 11:15	Allocation d'ouverture Stéphane Pallage Séance introductive prés. François Biltgen <ul style="list-style-type: none">• La situation présente des Droits et Libertés garantis au Grand-Duché Jörg Gerkrath• Le respect des engagements internationaux - Marc Bichler• La politique de développement du Grand-Duché et la mise en œuvre des droits fondamentaux dans un contexte interculturel - Stefan Braum• Diffusion et enseignement des Droits et Libertés - Robert Harmsen• Discussion avec l'audience
11:15 – 11:30	<i>Pause-café</i>
11:30 – 13:00	Séance I La garantie (quasi)-juridictionnelle des DLF prés. Jean-Claude Wiwinius <ul style="list-style-type: none">• Le Conseil d'État, gardien des Droits fondamentaux - Agnès Durdu• Le rôle croissant de la Cour constitutionnelle - Francis Delaporte• La garantie des Droits et Libertés par les juridictions ordinaires Noémie Sadler• Discussion avec l'audience

13:00 – 14:00	<i>Déjeuner - buffet</i>
14:00 – 15:45	Séance II Table ronde sur le rôle respectif des organes non judiciaires prés. Jörg Gerkrath <ul style="list-style-type: none">• La Commission Consultative des Droits de l'Homme - Gilbert Pregno• L'Ombuds-Comité pour les droits des enfants - René Schlechter• La Commission Nationale pour la Protection des Données - Tine A. Larsen• Le Centre pour l'égalité de traitement - Patrick Hurst• Le Médiateur / Ombudsman - Claudia Monti• La société civile - Claude Weber• Intervention du Premier Ministre - Xavier Bettel, présent• Discussion avec l'audience
15:45 – 16:00	<i>Pause-café</i>
16:00 – 17:45	Séance III L'impact du droit et de la jurisprudence européennes prés. Katalin Ligeti <ul style="list-style-type: none">• L'impact de la Convention et de la Cour EDH - Georges Ravarani• ECRI : missions et rapports sur le Luxembourg - Jean-Paul Lehners• Le soutien aux États membres à la mise en œuvre nationale des normes du Conseil de l'Europe - Tatiana Termacic• L'application de la Charte des droits fondamentaux par la CJUE Dean Spielmann• Discussion avec l'audience
17:45 – 18:00	Conclusions Silvia Allegrezza
18:00	<i>Réception de clôture et cocktail</i>